



IMPORTANT

Rabat, le 02 Février 2022

A

L'attention des Présidents de clubs,
Unités de cavalerie

Objet: Licences compétitions 2022 – Changement de catégorie de licence

La Fédération Royale Marocaine Des Sports Equestres tient à informer les Présidents de clubs, unités de cavalerie et les cavaliers du Royaume que comme mentionné sur les axes de modifications 2022, les changements de « Licences compétitions » seront autorisés comme suit :

- Les cavaliers Seniors sont autorisés à changer de « Licence compétitions » pour une Licence supérieur ou inférieur jusqu'au **21 Mars 2022**.
- Ils devront s'acquitter des droits de cette dite-licence et les points « Ranking » et les certificats de obtenus seront automatiquement annulés.
- Les cavaliers licenciés amateurs peuvent changer de Licence à tout moment de l'année.


Baure FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E.